

Déclaration de divulgation et Barème des taux et des frais de la Carte de crédit Tim^{MD} Mastercard^{MD}

Canada (sauf Québec)

Date d'entrée en vigueur : 1^{er} juin 2023

La présente Déclaration de divulgation et Barème des taux et des frais de la Carte de crédit Tim Mastercard (« **Barème des taux et des frais** ») est fournie par Neo Financial Technologies Inc. (« **Neo** », appelée aussi « **nous** », « **notre** » et « **nos** ») aux fins du Compte associé à la Carte de crédit Tim Mastercard (le « **Compte associé à la Carte** ») et de la Carte de crédit Tim Mastercard (la « **Carte** ») émise par ATB Financial. Le présent Barème des taux et des frais définit les taux d'intérêt et les frais annuels qui s'appliquent au Compte associé à la Carte, résume certaines dispositions de l'Accord de la Carte de crédit Tim Mastercard (l'« **Accord** »), et fait partie de l'Accord. Les termes en majuscules qui ne sont pas définis dans le Barème des taux et des frais ont la signification indiquée dans l'Accord. Nous pouvons modifier les informations ci-après conformément à l'Accord. Les renseignements énoncés dans les présentes sont à jour en date du 1^{er} juin 2023.

Questions : Si vous avez des questions au sujet de votre Compte associé à la Carte, veuillez envoyer un courriel à serviceclient@financestim.ca ou composer le numéro sans frais **1-855-505-1964** durant les heures d'ouverture.

Limite de crédit initiale	Votre Limite de crédit initiale est attribuée à la fin de votre demande de Carte de crédit Tim et pourrait aller de 400 \$ à 10 000 \$. Cette limite vous sera présentée avant l'acceptation de la Carte. Votre Limite de crédit actuelle sera indiquée sur chaque Relevé et peut être consultée dans l'Appli Tim.	
Taux d'intérêt annuels	Les taux d'intérêt annuels qui s'appliqueront à votre Compte associé à la Carte sont indiqués dans cet encadré informatif et décrits dans la section « Taux d'intérêt annuels » ci-dessous. Ces taux d'intérêt annuels sont en vigueur le jour de l'ouverture du Compte associé à la Carte.	
	Achats et autres Frais	Avances de fonds
Carte de crédit Tim	Taux standard : 20,99 % à 25,99 % Taux en cas de défaut :	Taux standard : 22,99 % à 27,99 % Taux en cas de défaut :

	<table border="1" data-bbox="553 205 1419 470"> <tr> <td data-bbox="553 205 764 470"></td> <td data-bbox="764 205 1089 470"> <p>25,99 % Le taux précis qui s'applique à votre Compte associé à la Carte se trouve dans l'Appli Tim.</p> </td> <td data-bbox="1089 205 1419 470"> <p>27,99 % Le taux précis qui s'applique à votre Compte associé à la Carte se trouve dans l'Appli Tim.</p> </td> </tr> </table> <p data-bbox="553 512 1419 814">Vous perdrez le bénéfice des Taux standard qui s'appliquent à votre Carte si, pendant deux Périodes de facturation consécutives, vous ne payez pas au moins le Solde minimum dû pour chaque Relevé à l'échéance, auquel cas vos taux d'intérêt annuels passeront aux Taux en cas de défaut qui s'appliquent à la Carte que vous recevez, à compter du premier jour de la Période de facturation suivant cette deuxième Période de facturation consécutive.</p> <p data-bbox="553 856 1419 1121">À tout moment, le Taux en cas de défaut s'applique, et ce jusqu'à ce que, pendant trois Périodes de facturation consécutives, vous payiez au moins le Solde minimum dû pour chaque Relevé particulier au plus tard à la date d'échéance de paiement respective pour chaque Relevé, auquel cas les taux d'intérêt annuels applicables seront réduits, à compter du premier jour de la Période de facturation suivante (et y compris), au Taux standard.</p>		<p>25,99 % Le taux précis qui s'applique à votre Compte associé à la Carte se trouve dans l'Appli Tim.</p>	<p>27,99 % Le taux précis qui s'applique à votre Compte associé à la Carte se trouve dans l'Appli Tim.</p>
	<p>25,99 % Le taux précis qui s'applique à votre Compte associé à la Carte se trouve dans l'Appli Tim.</p>	<p>27,99 % Le taux précis qui s'applique à votre Compte associé à la Carte se trouve dans l'Appli Tim.</p>		
<p>Délai de grâce dépourvu d'intérêts</p>	<p data-bbox="553 1157 1419 1304">Vous bénéficierez d'une période sans intérêt d'au moins 21 jours pour les nouveaux Achats et frais si vous payez le solde de votre relevé dans sa totalité à la date d'échéance indiquée sur votre relevé.</p> <p data-bbox="553 1346 1419 1535">Si vous ne payez pas la totalité du solde de votre relevé à la date d'échéance, vous devez alors payer des intérêts sur tous les achats et frais figurant sur le relevé de ce mois, à partir de la date d'affichage jusqu'à ce que nous recevions votre paiement pour le montant total que vous devez.</p> <p data-bbox="553 1577 1419 1881">Il n'y a pas de période sans intérêt pour les Avances de fonds. Les retraits d'espèces et les transactions en quasi-espèces telles que les transferts de solde, les mandats, les virements électroniques, les chèques de voyage, les virements de découvert et les transactions de jeu constituent tous des Avances de fonds. Des intérêts sont facturés à partir du jour où l'Avance de fonds est comptabilisée jusqu'à ce que nous recevions votre paiement pour le montant total de l'Avance de fonds que vous devez.</p>			

<p>Détermination des intérêts</p>	<p>Si des intérêts sont perçus, ils sont calculés quotidiennement en multipliant le solde total quotidien portant intérêt pour chaque catégorie de frais par le taux d'intérêt annuel en vigueur pour cette catégorie et en divisant ce résultat par le nombre de jours dans l'année. Les frais d'intérêt pour chaque jour d'une Période de facturation sont ensuite additionnés et portés au débit de votre Compte associé à la Carte le dernier jour de chaque cycle de facturation. Les intérêts courent sur les achats, les frais et les autres charges, à partir (et y compris) de la date à laquelle la transaction est enregistrée sur le Compte associé à la Carte jusqu'à ce que nous recevions le paiement intégral du montant de la transaction. Toutefois, les intérêts sur les nouveaux achats et les frais seront supprimés lorsqu'ils sont soumis à un délai de grâce sans intérêt comme indiqué ci-dessus. Les intérêts qui sont portés au Compte associé à la Carte seront composés mensuellement.</p>
<p>Paiement minimum</p>	<p>Le Solde minimum dû pour chaque Relevé sera égal à :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. 10,00 \$ ou 2,0 % du solde total de votre relevé, selon la somme la plus élevée; plus 2. Tous les intérêts et frais impayés sur votre Compte associé à la Carte; plus 3. Toute somme qui dépasse la Limite de crédit; ou toute somme en souffrance, selon le plus élevé des deux. <p>Toutefois, si le nouveau solde indiqué sur le Relevé est inférieur à 10,00 \$ il doit être payé intégralement à la date d'échéance indiquée sur ce Relevé.</p>
<p>Conversion de devises étrangères</p>	<p>Si vous utilisez votre Carte pour une transaction dans une devise autre que le dollar canadien, les devises étrangères seront converties en dollars canadiens avant d'être comptabilisées sur votre Compte associé à la Carte. Nous convertirons le montant de votre transaction en dollars canadiens au taux de conversion établi par Mastercard International Inc. (« MCI »).</p> <p>Pour les achats, les avances de fonds et les crédits sur le Compte associé à la Carte, le taux est fixé au moment où la transaction ou le crédit est présenté pour paiement à MCI.</p>

	<p>Lorsque la transaction est comptabilisée sur votre Compte associé à la Carte, en plus du taux de conversion, vous devrez payer des frais de conversion de 2,5 % du montant de la transaction en devise étrangère après que la devise étrangère ait été convertie en dollars canadiens. Ces frais s'appliquent tant aux débits qu'aux crédits.</p>
--	---

Frais annuels	<p>Les frais annuels pour un Compte associé à la Carte sont de 0 \$.</p>
Autres frais	<p>La transaction ou l'événement vous sera facturé le jour où il se produit, sauf indication contraire ci-dessous :</p> <p>Frais de transaction assistée (pour chaque transaction) : 1,00 \$ pour les transactions assistées par un membre de l'équipe du soutien à la clientèle.</p> <p><i>Avance de fonds au Canada</i> : 2,50 \$ pour chaque Avance de fonds physique.</p> <p><i>Avance de fonds en dehors du Canada</i> : 5,00 \$ pour chaque Retrait d'espèces physique.</p> <p><i>Frais de relevé mensuel sur format papier facultatif</i> : 5,00 \$ par relevé papier envoyé par la poste et facturés dans les 3 jours ouvrables à compter de la date de demande du relevé.</p> <p><i>Relevé supplémentaire (en plus du relevé mensuel initial imprimé)</i> : 5,00 \$ par relevé envoyé par la poste et facturés dans les 3 jours ouvrables à compter de la date de demande du relevé.</p> <p><i>Frais de dépassement de limite</i> : 29,00 \$ facturés une fois par cycle de facturation si votre solde dépasse votre limite de crédit à tout moment au cours du cycle de facturation, et facturés le jour où votre solde dépasse votre limite de crédit et le premier jour de chaque période de relevé suivante si votre Compte associé à la Carte reste supérieur à la limite d'une période de relevé précédente.</p> <p><i>Frais de carte de remplacement physique</i> : 5,00 \$ pour toute demande de carte de remplacement physique relative au Compte associé à la Carte. Pour chaque année civile, votre première</p>

	<p>carte de remplacement est gratuite. Des délais de livraison standard s'appliquent.</p> <p><i>Carte de remplacement d'urgence</i> : 29,00 \$ pour toute demande de carte de remplacement physique relative au Compte associé à la Carte.</p>
--	---

Correspondance numérique :

En demandant une Carte de crédit Tim, vous consentez à recevoir des communications, des notifications et des messages électroniques de Neo et des fournisseurs de services travaillant en notre nom pour gérer votre Compte associé à la Carte en ce qui concerne l'utilisation de votre Carte, y compris les renseignements relatifs à l'enregistrement et aux transactions : i) par courriel, à l'adresse électronique que vous nous avez fournie en relation avec votre Carte; ii) par texto; iii) par le biais du Portefeuille et/ou du fournisseur du Portefeuille lui-même (si vous enregistrez votre Carte au Portefeuille); et iv) par notification dans l'Appli Tim. Vous consentez à la transmission électronique de tous les documents, qui prend effet immédiatement, y compris sans s'y limiter :

1. Le présent Barème des taux et des frais et l'Accord;
2. Les relevés de compte mensuels et les informations;
3. Les avis de modification des conditions de l'Accord, y compris les changements aux taux d'intérêt et aux autres taux et frais, les conditions d'exploitation du compte et toute condition susmentionnée dans le présent Barème des taux et des frais;
4. Les communications de Neo concernant les conditions générales applicables au Compte associé à la Carte, y compris les modifications et les confirmations; et
5. Toute autre confirmation, avis ou information que Neo est tenue par la loi de vous fournir par écrit en rapport avec le Compte associé à la Carte.

En cas de changement, vous acceptez de mettre à jour votre numéro de téléphone cellulaire et votre adresse électronique en utilisant l'Appli Tim ou en appelant Finances Tim au 1-855-505-1964.

Fréquence du Relevé :

Neo émettra un Relevé pour le Compte associé à la Carte une fois chaque mois, à une date qui dépend de votre cycle de facturation. Toutefois, nous ne fournirons peut-être pas de Relevé pour un Compte associé à la Carte s'il n'y a pas eu d'activité lors du mois en question et : i) si rien n'est dû sur le Compte associé à la Carte; ou ii) si vous avez été informé que votre Compte

associé à la Carte a été suspendu ou annulé et que nous avons demandé le paiement du solde restant, à moins que la loi n'en dispose autrement.

Taux d'intérêt annuels :

Le taux d'intérêt annuel est basé sur l'historique des paiements en rapport avec le présent Compte associé à la Carte et sera déterminé comme décrit ci-dessous :

1. Les Taux standard qui s'appliquent à votre Carte (le « **Taux standard** ») seront les taux d'intérêt annuels initiaux. Vous trouverez le Taux standard précis qui s'applique à votre Carte dans l'Appli Tim. Le Taux standard s'appliquera pendant toute la Période de facturation d'un Relevé si vous payez toujours au moins le Solde minimum dû pour chaque Relevé au plus tard à la date d'échéance du paiement de ce Relevé;
2. À tout moment de son application, vous perdrez le bénéfice du Taux standard si, pendant deux Périodes de facturation consécutives, vous ne payez pas au moins le Solde minimum dû pour chaque Relevé au plus tard à la date d'échéance de paiement de chaque Relevé particulier, auquel cas les taux d'intérêt annuels applicables seront augmentés, à compter du (et y compris) premier jour de la Période de facturation suivant ces deux Périodes de facturation consécutives, jusqu'aux Taux en cas de défaut indiqués sur la première page du présent Barème des taux et des frais, qui s'appliquent à votre Carte (le « **Taux en cas de défaut** »); et
3. À tout moment, le Taux en cas de défaut s'applique, et ce jusqu'à ce que, pendant trois Périodes de facturation consécutives, vous payiez au moins le Solde minimum dû pour chaque Relevé particulier au plus tard à la Date d'échéance de paiement respective pour chaque Relevé, auquel cas les taux d'intérêt annuels applicables seront réduits, à compter du premier jour de la Période de facturation suivante (inclus), au Taux standard.

Frais :

Tous les frais sont facturés à la date à laquelle la transaction ou l'événement a lieu (sauf indication contraire). Consultez l'encadré informatif ci-dessus pour obtenir les frais applicables à la Carte.

Paiement minimum :

Vous serez tenu de payer le Solde minimum dû à la date d'échéance indiquée sur chaque Relevé. Nous expliquons comment nous calculons le Solde minimum dû dans l'encadré informatif ci-dessus. Vous pouvez payer le solde dû au complet en tout temps, et ce, sans frais de prépaiement ni de pénalités.

Frais en cas de défaut :

Si vous ne respectez pas l'une de vos obligations de paiement au titre de l'Accord, outre les intérêts facturés conformément audit Accord, vous serez tenu de nous payer, sur demande, le montant de toutes les dépenses, frais et débours juridiques (y compris les dépenses juridiques de nos conseillers juridiques internes et externes) que nous engageons pour recouvrer ou tenter de recouvrer tout paiement qui nous est dû et/ou pour faire valoir toute garantie que nous avons pu prendre pour garantir vos obligations au titre du présent Accord.

Garantie pour vos Obligations :

Au besoin, le fonds de sécurité que vous nous fournissez sera détenu comme sûreté pour le paiement de vos Obligations et il sera soumis à l'octroi de sécurité et aux autres conditions énoncées dans l'article 8 du présent Accord. Vous comprenez et acceptez ce qui suit :

1. **Le fonds de sécurité n'est pas un dépôt** et n'est donc pas assuré par la province de l'Alberta, la Société d'assurance-dépôts du Canada ou tout autre organisme ou assureur gouvernemental de dépôts. Il sera détenu dans un compte auprès d'un établissement de dépôt de notre choix;
2. Vous ne pouvez pas utiliser le fonds de sécurité pour contrebalancer vos Obligations, ce qui signifie que vous ne pouvez pas utiliser le fonds de sécurité pour payer votre Solde minimum dû ou toute autre somme due en vertu de l'Accord;
3. Vous n'avez pas le droit d'accéder au fonds de sécurité ou de le retirer, sauf dans les cas mentionnés ci-après; et
4. Tous les intérêts accumulés sur le fonds de sécurité deviennent notre propriété exclusive.

Cartes perdues ou volées et responsabilité maximale en cas d'utilisation non autorisée :

En cas de perte ou de vol d'une Carte, de renseignements relatifs au Compte associé à la Carte, d'un NIP, d'un Mot de passe ou de tout autre Identifiant, ou en cas de perte ou de vol présumé, vous devez immédiatement en informer Finances Tim en **utilisant la fonctionnalité intégrée à l'Appli Tim**, en clavardant avec le **service client** ou en composant le **1-855-505-1964**. Vous ne serez pas tenu responsable de toute utilisation non autorisée de la Carte ou de votre Compte associé à la Carte qui se produirait après que vous nous avez informés de la perte ou du vol de votre Carte, des renseignements relatifs à votre Compte associé à la Carte, de votre NIP, de votre Mot de passe ou de vos Identifiants. Sauf si vous êtes protégé par notre engagement de responsabilité zéro tel qu'il est décrit dans l'Accord, ou sauf interdiction légale, vous serez responsable des frais non autorisés sur le Compte associé à la Carte, comme suit :

1. si des Achats ou des Avances de fonds, autres que ceux tirés au moyen de votre NIP ou d'un autre Identifiant à un guichet automatique, sont portés au débit de votre Compte

associé à la Carte à la suite de l'utilisation non autorisée d'une Carte perdue ou volée, chaque Titulaire principal de la Carte sera solidairement responsable envers Neo de toute Dette sur le Compte associé à la Carte résultant de cette utilisation non autorisée, jusqu'à un maximum de 50,00 \$;

2. chaque Titulaire principal de la Carte sera conjointement et solidairement responsable envers Neo du montant total de toute Avance de fonds non autorisée tirée en utilisant votre NIP ou un autre Identifiant à un guichet automatique.

Une transaction ne sera considérée comme « non autorisée » que si, après enquête, nous déterminons que :

1. la Carte, les renseignements relatifs au Compte associé à la Carte, le NIP, le Mot de passe ou tout autre Identifiant ont été utilisés par une personne autre que le Titulaire de la Carte et sans son consentement réel ou implicite, et que le Titulaire de la Carte n'a pas contribué à l'utilisation non autorisée de quelque manière que ce soit;
2. aucun Titulaire de la Carte ne tire un quelconque avantage de la transaction;
3. le Titulaire de la Carte a rempli ses obligations en vertu de l'Accord;
4. vous avez pleinement coopéré à notre enquête.

En vertu de notre engagement de responsabilité zéro, vous ne serez pas responsable des Frais portés au Compte associé à la Carte à la suite d'une utilisation non autorisée de votre Carte ou du Compte associé à la Carte, pourvu que les conditions énoncées dans l'Accord soient respectées.

ANNEXE A

Tableau de calcul du coût d'emprunt

Solde restant à payer	Coût de l'emprunt à payer pour 1 an (sur la base d'une année de 365 jours)					
	à un taux d'intérêt annuel de 20,99 %	à un taux d'intérêt annuel de 21,99 %	à un taux d'intérêt annuel de 22,99 %	à un taux d'intérêt annuel de 24,99 %	à un taux d'intérêt annuel de 25,99 %	à un taux d'intérêt annuel de 27,99 %
500 \$	104,95 \$	109,95 \$	114,95 \$	124,95 \$	129,95 \$	139,95 \$
1 000 \$	209,90 \$	219,90 \$	229,90 \$	249,90 \$	259,90 \$	279,90 \$
2 000 \$	419,80 \$	439,80 \$	459,80 \$	499,80 \$	519,80 \$	559,80 \$
5 000 \$	1 049,50 \$	1 099,50 \$	1 149,50 \$	1 249,50 \$	1 299,50 \$	1 399,50 \$
10 000 \$	2 099,00 \$	2 199,00 \$	2 299,00 \$	2 499,00 \$	2 599,00 \$	2 799,00 \$

Remarque : Le coût d'emprunt est calculé en fonction du solde initial impayé et ne tient pas compte de la capitalisation. Les frais d'intérêts réels qui sont portés à votre Compte associé à la Carte sont composés mensuellement.